

Mobilité géographique des étudiants diplômés

Probabilités individuelles et effets structurels

par Catherine Béduwé *

La mobilité en cours de formation provient davantage des contraintes de la carte universitaire que des anticipations professionnelles des jeunes. Elle rend plus probable la mobilité à la sortie des études. Processus d'adaptation de l'offre à la demande de travail, cette mobilité d'insertion est liée aux conditions économiques du premier emploi mais aussi aux caractéristiques sociales des jeunes diplômés.

Plus d'un tiers (36 %) des jeunes sortis de l'université en 1988 avaient pris un premier emploi dans une région différente de celle où ils avaient passé leur dernière année universitaire. La mobilité géographique devient alors une composante importante dans l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes. Le nombre des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur s'accroît au sein d'un système universitaire encore très déconnecté de son environnement économique. Certains éprouvent des difficultés à trouver un premier emploi. Bien que prévisible, le phénomène peut surprendre par son ampleur et mérite, compte tenu des tendances lourdes à la décentralisa-

tion de la formation et à l'autonomie croissante des universités, qu'on s'interroge sur ses déterminants.

Deux promotions de diplômés ont été interrogées par le Céreq, en 1987 (sorties des universités en 1984) et en 1991 (sorties en 1988) dans des conditions identiques. En 1988 comme en 1984, la mobilité géographique à l'issue de l'université a touché environ un tiers des jeunes diplômés, ce qui prouve qu'il s'agit d'un phénomène structurel et non pas seulement conjoncturel lié à d'éventuelles difficultés d'insertion.

Les conditions d'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur se sont globalement améliorées entre 1987 et 1991 du fait de la courte reprise économique qu'a connue l'économie française durant cette période. Bien que plus nombreux à s'être présentés sur le marché du travail, les diplômés de niveau Bac +2 ans et plus ont eu des

* Catherine Béduwé est actuellement ingénieur d'études au URHE (laboratoire interdisciplinaire de recherche en ressources humaines et emploi) à Toulouse où elle mène des recherches sur la mobilité géographique et, plus généralement, des conséquences de l'évolution des formations sur les structures d'emploi. Statisticienne de formation, elle a travaillé au Céreq jusqu'en 1991.

conditions d'insertion améliorées suivant les indicateurs désormais classiques d'évaluation de l'insertion que sont le chômage de plus d'un an, la vitesse d'accès à l'emploi, ou encore la qualité des emplois occupés (Pottier, 1992).

Ce qui par contre a changé, c'est la part des jeunes diplômés qui sont entrés dans la fonction publique, notamment à la suite d'un concours administratif : 46 % d'entre eux avait eu accès au secteur public en 1987, ils ne sont plus que 35 % en 1991. Le nombre de postes à pourvoir par concours est resté constant pour un flux de sortants en forte augmentation. Une grande partie de la mobilité géographique étant liée au recrutement du secteur public, on aurait pu s'attendre à une baisse de celle-ci : il n'en est rien parce que le nombre de mobiles qui se sont insérés dans le secteur privé a doublé entre 1987 et 1991, passant de 3 500 à plus de 7 000. Le secteur privé a donc entièrement absorbé le nombre croissant de diplômés sortis, et donc de jeunes mobiles. C'est cette mobilité vers le secteur privé de l'économie que nous étudierons essentiellement à l'aide des données de l'enquête 1991.

La migration à l'issue de l'enseignement supérieur correspond sur le plan macro-économique à un nécessaire ajustement entre l'offre de formés et la demande de travail qualifié. La concentration ou du moins la structure de l'offre de formation régionale et le dynamisme économique de certains pôles géographiques du territoire sont à l'origine de l'essentiel des flux de migration inter-régionaux (Charlot, 1991).

Mais qui sont les étudiants qui bougent et quelles sont les raisons qui les incitent à le faire ? On propose ici d'analyser la mobilité géographique non plus sous l'angle des échanges de main-d'œuvre entre régions « déficitaires » en diplômés et régions à l'inverse « excédentaires » mais sous celui des comportements individuels. Il s'agit de savoir si certaines caractéristiques individuelles des jeunes diplômés rendent leur mobilité plus probable et quels sont les facteurs qui les incitent plus volontiers à bouger. Pour cela on utilisera un modèle économétrique simple (modèle Logit) qui détermine la probabilité individuelle de mobilité en fonction des caractéristiques sociales de l'étudiant (sexe, âge, région d'origine...), de sa formation et des données économiques de son premier emploi.

Pour le jeune débutant, le choix d'un premier emploi (en admettant bien sûr qu'il y ait choix) consiste à sélectionner, parmi toutes les offres présentes au moment de sa recherche, celle qui lui convient le mieux, c'est-à-dire la plus conforme à son projet professionnel. Entrent alors en jeu des critères tels que le salaire, la qualification, les perspectives de carrière,

la « rentabilisation » de sa formation, le type de contrat de travail et, bien sûr le lieu de travail. La mobilité géographique imposée par le lieu de travail représente pour l'étudiant une contrainte supplémentaire dans sa recherche d'emploi : il est évidemment beaucoup plus simple de prendre un travail satisfaisant sur place, plutôt que de quitter son lieu d'origine, sauf peut-être pour les âmes d'explorateur. Une migration ne peut donc se justifier que si elle représente un gain quelconque par rapport à la prise d'un emploi sur place : meilleur salaire, qualification plus élevée, grande entreprise, etc. Ces facteurs caractérisant l'emploi trouvé ainsi que la vitesse à laquelle il a été trouvé constituent ce que l'on appellera les variables économiques dans la modélisation de la mobilité.

S'il faut de bonnes conditions pour partir, sont-elles les mêmes pour tous les débutants ? Sont-ils à égalité vis à vis de la mobilité géographique ? Le coût à payer pour avoir un meilleur emploi représenté par la mobilité n'est certainement pas perçu de la même façon par tous les jeunes. On peut penser que certains, pour des raisons personnelles liées à leur histoire, préféreront rabaisser leurs prétentions ou modifier leur projet professionnel plutôt que de quitter leur région, leur famille, leur conjoint... alors que d'autres ont pu envisager la mobilité comme une donnée même de leurs études : les postulants aux concours nationaux de la fonction publique en sont un bon exemple. Le modèle proposé tient compte des caractéristiques sociales des débutants (sexe, âge, situation maritale, origine sociale...) de façon à voir si, à conditions d'insertion comparables, elles influent sur les chances de mobilité.

À côté de ces variables dites sociales, le type et la spécialité du diplôme obtenu sont a priori des éléments essentiels parmi les facteurs pouvant influencer sur la mobilité puisqu'il s'agit, au niveau de l'offre collective de formation, de générateurs structurels de flux de mobilité. Mais quel est l'effet du diplôme sur les chances individuelles de mobilité à conditions d'insertion professionnelles comparables ? Autrement dit, s'il est acquis que les diplômés de DESS, formation plus rare et plus concentrée sur le territoire sont en général plus mobiles que les titulaires d'une maîtrise, les sont-ils encore à insertion professionnelle comparable et dans le cas d'individus socialement identiques (au sens bien sûr de l'identité statistique...) ? Les formations « rares » étant également des formations sélectives et recherchées, la probabilité pour de tels diplômés de trouver du travail sur place et dans de très bonnes conditions doit être finalement élevée et donc la mobilité plus improbable...

La première partie de l'article est consacrée à la présentation générale du modèle et des variables inter-

venant dans le processus de mobilité. Sera ainsi introduite la notion de trajectoire de mobilité. En effet les motivations que l'on a pour s'insérer en Ile-de-France et disposer par la suite d'un marché du travail exceptionnellement actif ne sont pas celles ou du moins pas tout à fait celles qui poussent à rejoindre n'importe quelle ville de France. On montre alors qu'il existe une hiérarchie entre les facteurs incitatifs d'une part, entre les lieux géographiques d'arrivée d'autre part.

La distinction entre Ile-de-France et Province peut être affinée en introduisant la notion de « grande ville » et en créant ainsi une trajectoire de plus, intermédiaire entre les deux précédentes par l'importance économique de son lieu d'arrivée. Les facteurs économiques agissant sur la mobilité ont une influence quasi proportionnelle à la taille et donc à l'importance économique du lieu d'arrivée. On est donc finalement incité à introduire la taille comme facteur explicatif de la migration. Ce sera l'objet de la seconde partie.

Le concept utilisé jusqu'ici est celui de mobilité géographique du débutant (sous-entendu diplômé de l'enseignement supérieur) provoquée par l'insertion professionnelle. Or il se peut que le débutant ait également connu une mobilité géographique antérieure,

mobilité dite de formation entre le lieu du Bac et celui de l'université. Le fait d'avoir connu une telle mobilité augmente considérablement les chances de mobilité d'insertion ultérieure. C'est pourquoi on s'intéressera dans la dernière partie à un modèle plus général de trajectoire faisant référence non plus au parcours du débutant diplômé mais à celui de l'étudiant entrant à l'université.

LES FACTEURS INFLUANT SUR LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

QUELQUES DONNÉES SUR LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE À L'ISSUE DE L'UNIVERSITÉ

Pour un jeune sur trois sortant diplômé de l'université, la prise d'un premier emploi s'accompagne d'une migration géographique. Et si l'on excepte les diplômés formés en Ile-de-France, plus incités que les autres à s'insérer sur place compte tenu de l'activité du marché du travail local, c'est même un jeune sur deux qui change de région entre le moment où il obtient son diplôme et celui où il trouve du travail.

Tableau 1
Mobilité des diplômés
(ensemble des diplômés)

	Mobiles vers l'Ile-de-France (%)	Mobiles vers une autre province (%)	Non mobiles (%)	Total (%)	Sortants diplômés en 1988
Ensemble des diplômés	14,0	22,0	64,0	100,0	31 206
Diplômés hors Ile-de-France	19,5	26,5	54,0	100,0	20 868

Source : Céreq-ONEVA, Sup 91.

Tableau 2
Mobilité suivant le diplôme obtenu
(hors diplômés formés en Ile-de-France)

Diplôme obtenu	Mobiles vers l'Ile-de-France ou l'étranger (%)	Mobiles vers une autre région (%)	Non mobiles (%)	Total (%)	Sortants diplômés en 1988
Licence	17	26	57	100	5 761
Maîtrise	17	26	57	100	8 524
MST, IEP, ...	24	32	44	100	1 884
DEA	22	23	55	100	1 454
DESS	25	27	48	100	3 245

Source : Céreq-ONEVA, Sup 91.

Une partie importante de ces mobilités se fait vers l'Ile-de-France (tableau 1), en raison de l'exceptionnelle activité de son marché du travail : le potentiel d'emploi de la capitale et de sa région, tant sur le plan quantitatif que qualitatif n'a pas d'équivalent en France. Les autres mobilités correspondent à des échanges inter-régionaux parmi lesquels les mouvements frontaliers entre régions universitaires sont importants. La mobilité n'est pas pour autant un simple problème de vases communicants : dans le même temps où l'Ile-de-France attire une grande partie des débutants mobiles, elle en perd aussi 18 %. Il s'agit donc d'ajustements structurels entre une offre localement concentrée et une demande inégalement répartie.

Plus les formations sont rares et plus les diplômés sont mobiles (tableau 2). Les titulaires d'un diplôme de type DESS ou MST ou encore IEP (Institut d'études poli-

tiques) sont, de toute évidence, plus mobiles que leurs collègues diplômés d'une licence ou d'une maîtrise : lorsqu'une formation n'est pas représentée sur l'ensemble du territoire, la mobilité géographique à l'issue de cette formation relève plus de la mécanique des flux que d'autre chose. Cela dit les DESS vont plus souvent vers Paris, même si la part de l'Ile-de-France dans la production universitaire de DESS est écrasante.

La mobilité dépend également, à diplôme donné, de la spécialité de celui-ci (tableau 3). Le fait que, dans le cas des DESS et des maîtrises, les spécialités scientifiques entraînent plus de mobilité que chez les spécialités littéraires (LSH : Lettres et Sciences humaines) par exemple, sans que l'on puisse dire à ce niveau de détail des nomenclatures qu'une formation soit plus concentrée que l'autre sur le territoire, renforce l'idée de déterminants spécifiques pour certaines formations, qui vont au delà des problèmes de cartes de formation.

Tableau 3
Mobilité suivant la spécialité
(diplômés hors Ile-de-France)

	Mobiles vers l'Ile-de-France (%)	Mobiles vers une autre région (%)	Non mobiles (%)	Total (%)	Effectif de diplômés hors Ile-de-France	% de diplômés régionaux dans l'ensemble des diplômés
Maîtrise Sciences	19,0	28,0	53,0	100,0	1 935	74
Maîtrise de LSH *	16,0	27,0	57,0	100,0	2 753	73
DESS de Sciences	32,0	25,0	43,0	100,0	1 027	72
DESS de LSH	12,5	31,5	56,0	100,0	696	55

Source : Céreq-ONEVA, Sup 91.

* LSH : Lettres et Sciences humaines.

Ni l'attrait économique de certaines régions, ni la concentration des formations sur le territoire ne peuvent expliquer à eux seuls la mobilité géographique des débutants et l'ampleur de celle-ci. La situation observée est une situation d'équilibre dont les mécanismes d'ajustement précis échappent bien évidemment à l'analyse statistique. Il est cependant intéressant de voir quelles sont les catégories d'étudiant les plus sensibles à ces ajustements et ce qui les attire vers une autre région.

D'autres variables influent sur la mobilité. On montrerait que les hommes, les jeunes, les célibataires, mais aussi ceux qui décrochent un emploi stable, bien rémunéré, ... sont plus mobiles que les autres. On en arrive ainsi à se demander si c'est le fait de posséder un DESS qui rend mobile ou si c'est parce que les hommes sont plus mobiles et qu'ils sont plus

nombreux en DESS. D'où l'intérêt de passer par une analyse probabiliste « toutes choses égales par ailleurs ».

CONDITIONS D'INSERTION ET MOBILITÉ : RELATIONS STRUCTURELLES

Parmi toutes les variables décrivant l'individu, sa formation et son parcours professionnel sur trois ans, ce sont avant tout les conditions de son insertion économique qui structurent la mobilité géographique et ses destinations possibles (graphique 1). L'analyse descriptive et structurelle des flux de mobilité met en avant tout ce qui touche à la description du premier emploi occupé. De plus, mobilité vers l'Ile-de-France (IDF), mobilité inter-régionale (PROVINCE) et non mobilité (STABLES) sont associées à des conditions d'insertion différentes.

Liste des abréviations utilisées dans les graphiques

Mobilité géographique

IDF	Vers l'Île-de-France
PROVINCE	Vers une autre région que l'IDF
STABLES	Immobiles

Taille de l'entreprise de travail

EA	Entreprise de taille artisanale
PE	Petite entreprise
ME	Moyenne entreprise
GE	Grande entreprise
AD	Administration ou collectivité locale

Salaires du 1er emploi

S-	Salaires à temps partiel
S1	Salaires ≤ 5 000 Fr.
S2	Salaires compris entre 5 000 et 6 000 Fr.
...	
S7	Salaires supérieurs à 10 000 Fr.

Type de contrat de travail

Stab	Contrat à durée indéterminée ou fonctionnaire titulaire
Préc	Autres contrats : CDD, Intérim, Vacances.

Durée d'accès à l'emploi

AVAT	Emploi occupé avant la sortie de l'université
1T	Emploi trouvé en moins d'un trimestre
...	
TAN	Emploi trouvé au bout d'un an ou plus
ou bien	
D < 9 mois	Moins de 9 mois
D > 9 mois	Plus de 9 mois

Catégorie professionnelle du 1er emploi

Ingr	Ingénieur ou Cadre technique
C Fin	Cadre financier
Cadre	Cadre
Fsup	Fonctionnaires supérieurs
Prof	Professeurs
Inst	Instituteurs
Maux	Maîtres auxiliaires
Plti	Professions intermédiaires de la Fonction publique titulaires
PIACE	Profession intermédiaire administrative et commerciale des entreprises
Plad	Professions intermédiaires administratives.
Plcom	Professions intermédiaires commerciales
Plfin	Professions intermédiaires financières
Pldiv	Professions intermédiaires diverses
Tech	Technicien
EMP	Employés et autres emplois

Concours de la fonction publique

nc	Pas de concours
ca	Concours de type administratif
ce	Concours d'enseignement

Appréciation de l'emploi

att	Emploi d'attente
def	Emploi définitif

Sexe et statut marital

hc	Homme célibataire
hm	Homme marié
fc	Femme célibataire
fm	Femme mariée

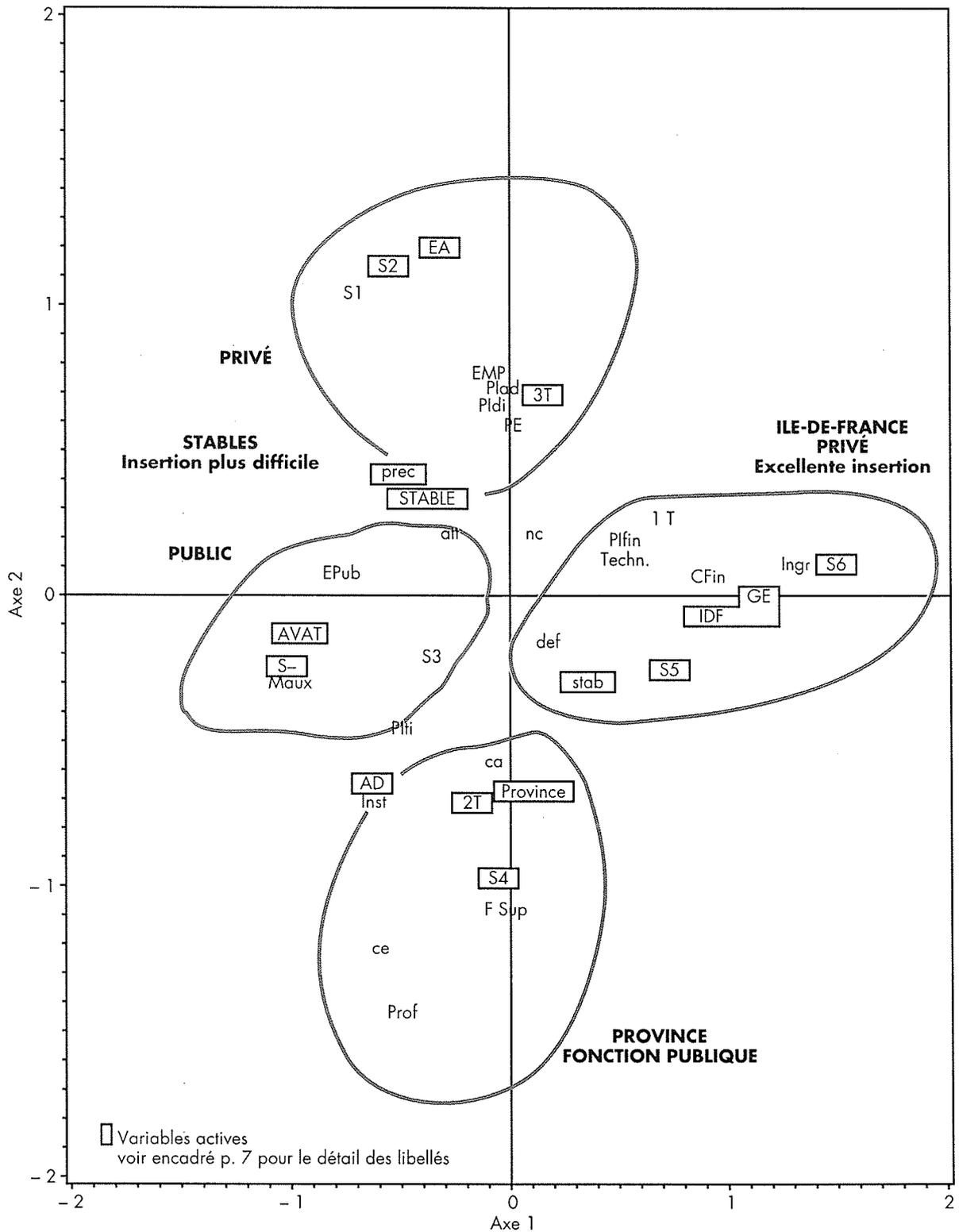
La mobilité vers l'Île-de-France est clairement associée aux conditions d'insertion professionnelle les plus favorables. Ceux qui, venant de province, ont fait le choix de migrer vers Paris et sa région ont, *in fine*, les meilleurs salaires (S5 et S6), l'accès rapide (en un trimestre, 1T) à l'emploi stable (Stab) au sein d'une grande entreprise (GE). Ils font plus fréquemment partie des catégories d'Ingénieur et cadre technique (Ingr) ou des Cadres financiers d'entreprise (CFin), ou encore des Professions intermédiaires, technique (Tech) ou financière (Plfi). Ils n'ont souvent eu qu'un seul emploi qu'ils jugent définitif. Vecteur d'une insertion professionnelle dans les meilleures conditions, une mobilité géographique vers l'Île-de-France facilite et favorise l'accès des diplômés au secteur tertiaire supérieur privé.

La mobilité géographique vers les autres régions françaises est avant tout caractéristique d'un accès, également dans de très bonnes condi-

tions, au secteur public, Administration et Collectivités locales (AD). Que ce soit à la suite d'un concours d'entrée dans la fonction publique de type administratif ou concours d'enseignement (ca et ce), ou par recrutement direct, l'accès se fait rapidement (moins de deux trimestres, - 2T), à des niveaux de cadre A : Fonctionnaires supérieurs (FSup) et Enseignants certifiés ou agrégés (Prof). Les salaires de ces catégories sont moins élevés que dans le secteur privé (S4).

Par opposition la non-mobilité (STABLES) s'associe aux insertions plus difficiles des secteurs public et privé : accès plus long à l'emploi (plus de 3 trimestres, 3T), salaires bas (S1, S2), petites entreprises, entreprises artisanales (EA) et surtout emploi précaire (Préc) et donc d'attente (att). Ceux qui n'ont pas bougé ont, globalement, eu plus d'emplois dans les trois ans qui ont suivi leur sortie d'université, emplois souvent déqualifiés puisqu'on trouve parmi eux les catégories d'Employé du public et du privé (Empr et EPub). Dans

Graphique 1
Mobilité et caractéristiques économiques du premier emploi de l'insertion



le cas de la fonction publique, il s'agit surtout des Maîtres auxiliaires, qui exerçaient déjà pendant leurs études (AVT : emploi avant diplôme), souvent à temps partiel (S- : salaire à temps partiel).

L'analyse factorielle met en évidence les lignes de force du phénomène de mobilité géographique en révélant les associations les plus fréquentes entre parcours de mobilité et conditions d'insertion. Mais il existe bien évidemment une continuité entre les trois groupes d'individus caractérisés par leur comportement vis à vis de la mobilité. Les frontières entre les trois pôles révélés par l'analyse empirique sont loin d'être nettes parce qu'il n'existe pas d'individu typiquement mobile.

La mobilité est liée structurellement aux conditions d'insertion professionnelle mais pas aux caractéristiques sociales des débutants. La relation mobilité géographique / caractéristiques sociales, qui existe, ne peut être mise en évidence par ce type de méthode qui ne tient pas compte des interdépendances entre variables. Or c'est au rôle intrinsèque de chacun des facteurs ou de chacune des caractéristiques que l'on s'intéresse. L'analyse structurelle met en évidence le lien qui existe entre salaire et mobilité. Mais quel est ce lien à emploi égal ? à contrat de travail égal ? Les filles sont-elles aussi sensibles que les garçons à ces facteurs ?

Les raisons qui amènent les jeunes à entrer dans le secteur public de l'économie sont particulières et en tout cas procèdent de recherches suffisamment différentes de celles du secteur privé pour qu'on ne les amalgame pas. L'analyse factorielle permet de visualiser ces différences et de mettre côte à côte les deux secteurs. Les modèles statistiques, basés sur des lois de probabilité, ont un pouvoir explicatif. Il est donc important dans de tels modèles de ne pas mélanger les effets. De plus dans le cas du modèle Logit, il est difficile de considérer (toutes choses égales par ailleurs) une insertion dans le secteur public dans une profession à statut suite à un concours par exemple, comme un premier emploi sur contrat à durée déterminée dans une entreprise artisanale. On ne prendra donc en compte dans les modèles que les seules insertions dans le secteur privé. On continuera à traiter l'ensemble de la cohorte dans les analyses descriptives.

LE DIPLÔME N'EXPLIQUE PAS LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Le modèle retenu est un modèle de type Logit multinomial. On propose une estimation de la probabilité de mobilité de type Province - Ile-de-France ou Province - Province en fonction de variables explicatives décrivant l'individu, sa formation et son emploi. Ne sont retenus, pour des questions d'égalité de

choix de destination que les étudiants formés hors Ile-de-France. On obtient ainsi un modèle mixte, prenant en compte à la fois des variables caractérisant socialement le débutant et des données sur les conditions économiques de son insertion professionnelle.

Parmi toutes les variables introduites dans le modèle, il en est deux qui, quelle que soit la configuration retenue, n'interviennent pas : l'âge de l'étudiant et le diplôme qu'il possède. Ce dernier résultat, en lui seul, justifie que l'on s'interroge un moment sur les facteurs influant sur la mobilité géographique : s'il ne s'agissait que d'un problème de carte des formations, on peut penser que tout ce qui permet de caractériser la formation reçue interviendrait dans l'explication, même individuelle, des probabilités de mobilité. Or il n'en est rien. Le type de diplôme que l'on possède (DEA, DESS, Maîtrise...) ne rend pas la mobilité géographique vers un endroit donné plus probable, toutes choses égales par ailleurs, alors que paradoxalement, on a vu que le taux de mobiles n'était pas le même pour tous les types de diplômes. La relation entre diplôme et probabilité de mobilité passe par d'autres variables telles que le sexe, la spécialité, les conditions de travail...

Par contre, la spécialité du diplôme est une variable explicative de la mobilité, encore que faiblement. Elle n'influe positivement que sur les trajectoires des diplômés de Lettres et Sciences humaines vers l'Ile-de-France et même, d'après des résultats croisés non fournis ici, pour les licenciés et maîtres en Lettres et Sciences humaines (LSH). Il semble difficile en l'état de trouver une raison catégorique à cela. Sinon que, plus encore que pour d'autres spécialités, les débouchés vers le secteur privé des débutants en LSH (minoritaires puisque la majorité d'entre eux intègre le secteur public) pourraient bien être concentrés en région parisienne (communication, psychologie,...).

A caractéristiques sociales et niveaux de formation égaux, la mobilité géographique, que ce soit vers l'Ile-de-France ou vers une autre région, correspond à des conditions d'insertion professionnelle plus favorables : la probabilité de bouger augmente avec le salaire obtenu, avec la garantie d'un contrat à durée indéterminée, avec la taille de l'entreprise et donc, souvent, avec l'espoir d'une progression de carrière plus facile, et, ce qui n'est pas le moindre, avec l'accès à une catégorie d'emploi hautement qualifié : cadre financier, ingénieur, cadre technique.

Tous ces critères jouent aussi bien sur l'une ou l'autre trajectoire de mobilité, mais les coefficients sont toujours supérieurs quand il s'agit de rejoindre l'Ile-de-France. La probabilité de mobilité (toutes choses égales par ailleurs) est ainsi nettement plus élevée dans ce second cas.

Tableau 4
Facteurs influençant la mobilité géographique à l'issue de l'université

	Mobilité Province → Ile-de-France	Mobilité Province → Province
Sexe et situation familiale		
Femme célibataire	+ 0,17	- 0,14 *
Femme mariée	- 0,18	- 0,22
Homme célibataire	+ 0,19	+ 0,25
Homme marié	Réf.	Réf.
Discipline du diplôme obtenu		
Droit	- 0,26	- 0,16 *
Economie	- 0,13 *	/
Lettres et Sciences Humaines	+ 0,47	/
Sciences	Réf.	Réf.
Catégorie socio-professionnelle du père		
Cadre	+ 0,19	/
Indépendant	/	+ 0,13 *
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.
Employé, ouvrier	/	/
Région de formation		
Nord	- 0,45	- 0,55
Bassin Parisien	+ 0,49	+ 0,32
Centre-Est	- 0,23	- 0,24
Est	/	/
Ouest	+ 0,35	+ 0,43
Méditerranée	/	/
Sud-Ouest	Réf.	Réf.
Mobilité de formation	+ 0,66	+ 1,14
Durée d'accès à l'emploi	+ 0,07	+ 0,07
Salaire du 1er emploi	+ 0,19	+ 0,06
Premier contrat stable	+ 0,25	+ 0,10
Taille de l'entreprise	+ 0,23	+ 0,08
Catégorie d'emploi occupé		
Cadre financier	+ 0,41	+ 0,35
Ingénieur ou cadre technique	+ 0,19 *	- 0,29
Autre cadre	/	/
Technicien	- 0,30	/
PIACE	Réf.	Réf.
Autre emploi (employé, ouvrier, ...)	/	/

* Résultats significatifs entre 5 % et 10 %.

Lecture du tableau 4

Etant donné le nombre de variables qui entre en jeu et la difficulté qu'il peut y avoir à interpréter les résultats terme à terme des variables discrètes, on a traité de façon continue les variables quantitatives ordinales : taille de l'entreprise, tranches de salaire,

durée d'accès à l'emploi en trimestres. On a ainsi une idée de l'impact global de la variable sur la probabilité de mobilité, plutôt qu'une estimation de chaque valeur. Une analyse de variance préalable permet de ne garder que les variables explicatives qui soient

globalement significatives. Ainsi l'âge de l'étudiant a été retiré parce que non significatif. Les résultats sont fournis avec un risque inférieur à 5 %, entre 5 % et 10 % quand ils sont suivis d'une astérisque (*). Les coefficients non significatifs attestent qu'il n'y a pas d'effet de cet item sur la mobilité géographique.

L'intérêt du modèle Logit est que l'estimation des différents paramètres ne nécessite pas de faire des hypothèses quant au choix de la modalité de référence.

Le modèle présenté (tableau 4) contient toutes les variables significatives. L'individu de référence est ainsi caractérisé à la fois par ses caractéristiques propres (sexe, situation familiale, origine sociale...), son investissement en formation (diplôme obtenu, niveau et spécialité) et enfin son « choix » en matière d'insertion professionnelle, c'est à dire les conditions de travail qu'il a obtenues en prenant ce premier emploi (durée d'accès, salaire, type de contrat,...).

Plus délicate est l'interprétation de la durée d'accès au premier emploi. Le fait que la probabilité de partir augmente quand s'allonge la durée de recherches peut signifier que le jeune diplômé a d'abord cherché sur place et que ce n'est que dans un deuxième temps qu'il s'est décidé à migrer. On peut donc y voir une forme de mobilité contrainte. Mais il peut également s'agir du laps de temps supplémentaire que l'on s'est donné afin d'obtenir, une fois la décision de mobilité prise, de meilleures conditions de travail.

A conditions d'insertion équivalentes, la région de formation, le sexe et la situation familiale influent fortement sur la probabilité de mobilité géographique : les célibataires, hommes ou femmes, les enfants de cadre formés dans le bassin parisien ou dans l'Ouest de la France se déplaceront plus fréquemment, et, à l'inverse les femmes mariées, les étudiants du Nord ou de l'Est bougeront moins, toutes choses égales par ailleurs. Quelle que soit la destination, ne pas avoir de contraintes familiales et bénéficier d'aides parentales encourageant, à conditions de travail égales, la mobilité.

On retrouve dans ce modèle mixte, économique et social, l'importance de la région de départ sur la mobilité géographique que l'on avait déjà constatée en 1987 (Beduwé et Boumahdi, 1991). Il est assez surprenant que, même lorsqu'on tient compte d'un grand nombre de facteurs, la région reste une variable déterminante de la mobilité géographique. Il peut difficilement s'agir, étant donné le regroupement choisi pour les régions (régions administratives de l'INSEE), d'un effet dépendant (endogénéisé) de la formation. D'autant que le niveau de diplôme n'est lui pas significatif et qu'il a dû être retiré du modèle. C'est comme si la facilité que l'on a à accepter une mobilité géographique était une donnée intériorisée de culture régionale.

Pour l'une ou l'autre trajectoire, le fait d'avoir déjà dû migrer au cours des années d'études, augmentera très fortement la probabilité ultérieure de mobilité. C'est même de toutes les variables, celle qui semble avoir le plus d'impact. Ce sera l'objet de la troisième partie.

Globalement, on retiendra de ce premier modèle :

1) Les variables « économiques » ont une influence claire et déterminante sur les comportements de mobilité : la mobilité est d'autant plus probable que les conditions de l'insertion sont favorables. Elles jouent aussi bien sur l'une ou l'autre des trajectoires, mais avec plus d'intensité vers la région parisienne.

2) Cette mobilité est facilitée par une origine sociale élevée et l'absence de charges familiales, surtout pour les hommes.

3) La formation, par le biais du diplôme et de sa spécialité, n'a finalement que peu d'effet sur la probabilité de mobilité « toutes choses égales par ailleurs ».

L'ATTIRANCE DES GRANDES VILLES ■

Pourquoi les diplômés migreraient-ils si ce n'est pour aller vers l'emploi ? Collectivement, les migrations se font vers les pôles où se concentre l'emploi tertiaire supérieur, c'est à dire les grandes villes, puisque la situation que l'on observe est une situation d'équilibre. Au niveau individuel la réponse est beaucoup plus délicate.

L'effet majeur de la taille de la ville d'arrivée sur la mobilité géographique des étudiants (et non des diplômés, voir partie précédente) a été prouvé (Kriaa, 1992), à l'aide de modèles gravitationnels, c'est-à-dire faisant intervenir la taille du lieu d'arrivée et la distance parcourue pour y parvenir. La mobilité d'insertion, c'est à dire celle des débutants, échappait aux lois d'attraction des pôles fortement urbanisés et économiquement développés. Pourtant la probabilité individuelle de mobilité vers l'Ile-de-France, venant d'une université de Province, est plus importante que celle d'aller vers toute autre région, toutes choses égales par ailleurs bien sûr. Il semble bien qu'il existe des raisons individuelles d'attraction vers certains pôles qui échappent aux lois gravitationnelles.

Séparer les trajectoires de type Province – Ile-de-France de celles de type Province – Province, c'est déjà faire l'hypothèse, confirmée par les résultats précédents, que les facteurs influant sur ces mobilités ne sont pas les mêmes, ou ne le font pas avec la même intensité. On peut aller plus loin en proposant deux modèles alternatifs, toujours sur données individuelles, afin de chercher les raisons, au moins sous forme d'incidence statistique, de ces mobilités.

Première hypothèse : les facteurs économiques qui influent sur la probabilité de mobilité interviennent proportionnellement à l'importance économique de la destination. On supposera pour cela que la taille du lieu d'arrivée est une bonne approximation de l'attraction économique. Ceci revient à introduire dans le modèle une alternative supplémentaire au choix du débutant : stabilité, mobilité Province – Paris, ou Province – Grande Ville et enfin Province – « Autre Destination ». La notion de grande ville sera approchée par le département des huit plus grandes villes de France, Marseille, Lyon, Lille, Bordeaux, Toulouse, Grenoble, Nantes et Strasbourg (tableau 5). La seconde piste, au contraire, ne retient que deux possibilités, – a bougé / n'a pas bougé – mais introduit la catégorie de la ville d'arrivée (Paris, Ile-de-France, Grande Ville et Autre Destination) en variable explicative (tableau 6).

DIFFÉRENCES ENTRE TRAJECTOIRES SUIVANT L'IMPORTANCE DE LA VILLE D'ARRIVÉE

Il existe, du point de vue économique, une évidente continuité entre les trois trajectoires, tant sur le plan structurel (graphique 2) que sur celui des probabilités de mobilité (tableau 5). Globalement aller vers l'Ile-de-France ou vers une grande ville procède de la même démarche. Ainsi les coefficients des variables économiques, qui rendent compte de l'intensité de leur influence, décroissent avec l'importance économique du lieu atteint. **L'influence est d'autant plus grande qu'il s'agit d'aller vers un pôle développé** même s'il est évident que plus le pôle est développé, plus les conditions offertes sont avantageuses...

Il y a donc bien un effet individuel que ne détectait pas le modèle gravitationnel. Par contre, ce ne sont sans doute pas les mêmes qui suivent telle ou telle trajectoire : les trois destinations présentent des différences quant aux variables sociales. Mais on est aussi, compte tenu des contraintes imposées¹, à la limite statistique de l'échantillon.

¹ On ne retient plus que les étudiants formés hors Ile-de-France et hors Grande Ville.

L'IMPORTANCE DE LA RÉGION D'ARRIVÉE COMME VARIABLE EXPLICATIVE

Deuxième hypothèse : seule l'importance économique du lieu d'arrivée peut expliquer la mobilité. Il faut donc introduire cet effet comme variable explicative dans un modèle binaire – a bougé / n'a pas bougé – Ce qui revient à modéliser, non plus la probabilité de migrer vers une région donnée toutes choses étant égales par ailleurs, mais la probabilité d'avoir dû migrer pour trouver du travail dans une région donnée. On prend donc le problème en sens inverse (tableau 6).

Première constatation : les probabilités de mobilité sont différentes suivant la région d'insertion (lieu de travail). Toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'avoir dû bouger pour s'insérer en Ile-de-France est plus élevée que pour Paris (+0,13) ; elle est moindre si l'on a trouvé du travail dans une Grande Ville (-0,35) et beaucoup plus importante s'il s'agit d'une ville de province (+0,32). C'est-à-dire que la probabilité d'avoir dû bouger est directement dépendante de la présence d'universités dans le lieu d'insertion. Il faut avoir bougé pour s'insérer en Province puisqu'il n'y a pas toujours d'université sur place. On a là un pur effet de redistribution des diplômés et donc de concentration de l'offre de formation.

Deuxième constatation qui corrobore la première : le diplôme et la spécialité sont maintenant des facteurs significatifs du modèle. La formation ne joue pas quand on tient compte de la destination mais elle importe, à lieu d'insertion donné, entre ceux qui ont bougé pour un certain travail et ceux qui ont trouvé l'équivalent sur place. A travail équivalent, l'insertion dans un lieu donné se sera plus souvent faite qu'à la suite d'une mobilité pour les diplômés d'un DESS ou d'une MST que pour les titulaires d'une maîtrise. Ce modèle est plus proche dans sa conception de l'analyse structurelle de la mobilité : les DESS et les MST sont les diplômés les plus mobiles, et la probabilité pour qu'ils aient dû bouger, à qualités d'insertion égales, est plus grande pour eux que pour d'autres.

Troisième constat : les variables économiques jouent peu, voire pas du tout en ce qui concerne le salaire et la catégorie professionnelle. Quand les comparaisons « toutes choses égales par ailleurs » tiennent compte également du lieu géographique de l'insertion (Paris, IDF, Grande Ville ou autre destination régionale), les variables économiques expliquent beaucoup moins la mobilité géographique. Ceci parce que le lieu géographique d'insertion caractérisé par son importance économique capte des effets tels que le salaire, la qualification, et une grande partie de l'offre d'emploi stable ou de la taille de l'entreprise. Par contre les non

Tableau 5
Mobilité suivant l'importance de la région d'arrivée

	Mobilité Province → Ile-de-France	Mobilité Province → « Gde ville »	Mobilité Province → Autre destination
Sexe et situation familiale			
Femme célibataire	+ 0,20	/	/
Femme mariée	/	- 0,33 *	/
Homme célibataire	/	+ 0,29	+ 0,24
Homme marié	Réf.	Réf.	Réf.
Discipline du diplôme obtenu			
Droit	- 0,24	/	- 0,33
Économie	/	/	+ 0,20 *
Lettres et Sciences Humaines	+ 0,39	/	/
Sciences	Réf.	Réf.	Réf.
Catégorie socio-professionnelle du père			
Cadre	+ 0,29	/	/
Indépendant	/	/	+ 0,22
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.
Employé, ouvrier	/	/	/
Mobilité de formation	+ 0,72	+ 1,07	+ 1,17
Durée d'accès à l'emploi	+ 0,09	+ 0,07	+ 0,07
Salaire du 1er emploi	+ 0,16	+ 0,09	/
Premier contrat stable	+ 0,28	+ 0,21	/
Taille de l'entreprise	+ 0,23	+ 0,16	+ 0,08
Catégorie d'emploi occupé			
Cadre financier	+ 0,55	/	+ 0,66
Ingénieur ou cadre technique	/	/	- 0,39 *
Autre cadre	/	/	/
Technicien	/	/	/
PIACE	Réf.	Réf.	Réf.
Autre emploi (employé, ouvrier, ...)	/	- 0,44 *	/

* Résultats significatifs entre 5 % et 10 %.

NB : Les étudiants sortis d'Ile-de-France ou d'une des universités située dans une Grande Ville ont été retirés de l'analyse. Ceci pour que les individus restants soient égaux face aux quatre choix possibles de mobilité.

mobiles ont eu, à conditions d'insertion égales, un accès plus rapide à l'emploi : soit que l'on se décide à migrer après un certain laps de temps, soit que l'on prend le temps de chercher mieux ailleurs.

Ainsi la partie précédente avait montré l'importance des caractéristiques économiques du premier emploi dans l'explicitation des différentes trajectoires de mobilité. Celui-ci met en évidence les effets de redistribution des diplômés, les conditions économiques étant connues par le biais du lieu d'insertion. On est bien dans un problème d'équilibre entre une offre et une demande de travail qualifié inégalement réparties et localement concentrées.

Mais quelle que soit la manière dont on s'y prend pour capter les effets d'offre et de demande de diplômés de l'enseignement supérieur, on constate que les

caractéristiques sociales des individus interfèrent sur les probabilités de mobilité géographique. Ainsi un homme célibataire sera toujours plus mobile qu'une femme même célibataire, et ceci quel que soit son investissement professionnel par ailleurs. L'origine sociale a également une influence intrinsèque sur la mobilité géographique des débutants. La mobilité est un problème de redistribution certes, mais devant lequel les débutants ne sont pas tous identiques.

MOBILITÉ DE FORMATION ET MOBILITÉ D'EMPLOI

Mobilité géographique des étudiants et mobilité géographique des débutants diplômés de l'enseignement supérieur sont deux questions différentes. La première

est intéressante parce que traitant l'ensemble des liens entre investissement en capital humain et mobilité des ressources humaines, dans le domaine spécifique de la formation initiale. La seconde est plus réductrice puisqu'elle ne s'intéresse vraiment qu'au rendement de l'investissement dans un moment très particulier qui est l'entrée sur le marché du travail. Etudier la mobilité géographique des étudiants renvoie tôt ou tard à des problèmes d'aménagement du territoire. S'interroger sur la mobilité géographique à l'issue de l'université c'est tenter de comprendre les raisons de cette mobilité qui, pour une part, compense les déséquilibres dus

aux concentrations territoriales des formations mais correspond aussi à des projets de vie ou des projets professionnels différents sur le plan individuel.

Analyser la mobilité des débutants diplômés de l'enseignement supérieur, tel qu'on a pu le faire jusqu'à présent, fait partie du problème global d'allocation de la main-d'œuvre hautement qualifiée, sans toutefois prendre en compte les conditions d'obtention de cette qualification. Ceci a pour avantage de raisonner à qualification constante tout en mettant l'ensemble des individus observés dans des conditions comparables d'insertion professionnelle : l'entrée à une date donnée d'une promotion de diplômés sur le marché du travail. La mobilité antérieure liée à l'acquisition de la formation devient alors une donnée supplémentaire pour expliquer la migration du diplômé. On a travaillé ainsi sur une mobilité d'insertion « apurée » en quelque sorte de la mobilité de formation si elle a eu lieu. Qu'est-ce qui peut inciter des débutants à bouger compte tenu que l'effet d'attraction des grandes villes universitaires a déjà eu lieu ?

La question de la mobilité des étudiants suppose d'observer le parcours d'une population de bacheliers (par exemple) s'inscrivant dans l'enseignement supérieur à une date donnée. Abordée ainsi, la mobilité géographique observée est double : mobilité au cours de la formation liée au choix des études entreprises et par là dépendante de la carte des formations ; et mobilité à l'issue de cette formation, au moment de prendre un premier emploi dans le but de valoriser les diplômes obtenus. La qualification de cette population d'étudiants varie en fonction du nombre d'années

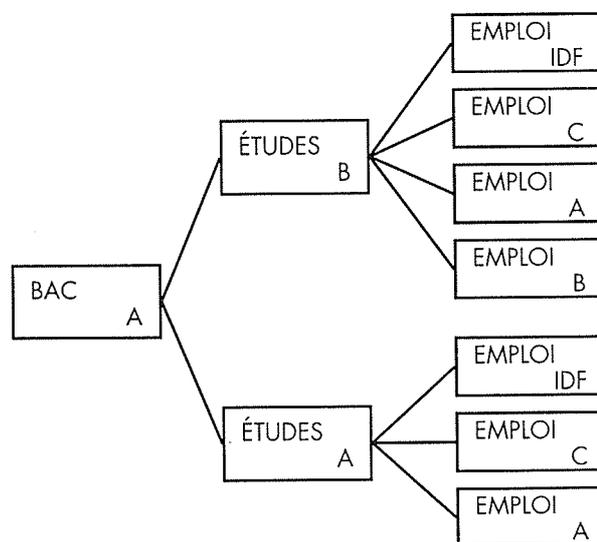
Tableau 6

Effets des caractéristiques économiques et sociales sur la mobilité géographique

	Mobilité géographique
Sexe et situation familiale	
Femme célibataire	- 0,18
Femme mariée	- 0,20
Homme célibataire	+ 0,21
Homme marié	Réf.
Plus haut diplôme obtenu	
DEA	- 0,33
DESS	+ 0,17
Maîtrise	Réf.
MST, IEP, ...	+ 0,36
Licence	/
Discipline du diplôme obtenu	
Droit	- 0,32
Économie	- 0,08 *
Lettres et Sciences Humaines	/
Sciences	Réf.
Catégorie socio-professionnelle du père	
Cadre	- 0,20
Indépendant	+ 0,15
Profession intermédiaire	Réf.
Employé, ouvrier	/
Région d'insertion	
Paris	Réf.
Ile-de-France (département)	+ 0,13
Grande ville (département)	- 0,35
Autre destination	+ 0,32
Mobilité de formation	+ 0,43
Durée d'accès à l'emploi	+ 0,10
Salaire du 1 ^{er} emploi	Non significatif
Premier contrat stable	+ 0,07
Taille de l'entreprise	+ 0,09
Catégorie d'emploi occupé	Non significatif

* Résultats significatifs entre 5 % et 10 %.

Graphique 3
Trajectoires possibles entre le lieu du Baccalauréat et celui du premier emploi



d'études passées dans l'institution de formation et du type de formation suivie. La qualification de l'individu est à ce moment une variable dépendante du temps, ce qui rend l'analyse éminemment complexe (Espinasse, 1993) bien que plus complète.

L'enquête utilisée n'est pas un panel de bacheliers et ne permet donc pas d'aborder directement la ques-

tion de la mobilité étudiante. Mais on peut reconstituer a posteriori la trajectoire du débutant depuis qu'il a passé le Bac. Il est possible de construire, entre le lieu du Bac et celui du premier emploi en passant par celui des études supérieures, sept trajectoires distinctes (graphique 3).

Elles se ventilent ainsi :

Tableau 7
Trajectoires de mobilité (secteur privé)

Trajectoire	Symbole	Répartition (en %)
Double mobilité de formation et d'emploi Mobilité formation + Mobilité → Ile-de-France Mobilité formation + Mobilité → Province Mobilité formation + Retour	ABI ABC ABA	6,7 5,8 8,8
Mobilité de formation « pure » Mobilité formation + Insertion locale	ABB	10,9
Mobilité d'insertion « pure » Stabilité formation + Mobilité → Ile-de-France Stabilité formation + Mobilité → Province	AAI AAC	14,7 9,7
Aucune mobilité géographique Stabilité formation + Stabilité d'insertion	AAA	43,4
Ensemble des diplômés		100,0

La première idée que l'on a est celle d'un retour sur le lieu d'origine, une fois les études terminées. En fait un tiers seulement des étudiants ayant connu une mobilité de formation vont revenir s'insérer dans la région de leur baccalauréat (tableau 7). Le retour n'est donc qu'un des parcours possibles suite à une mobilité de formation.

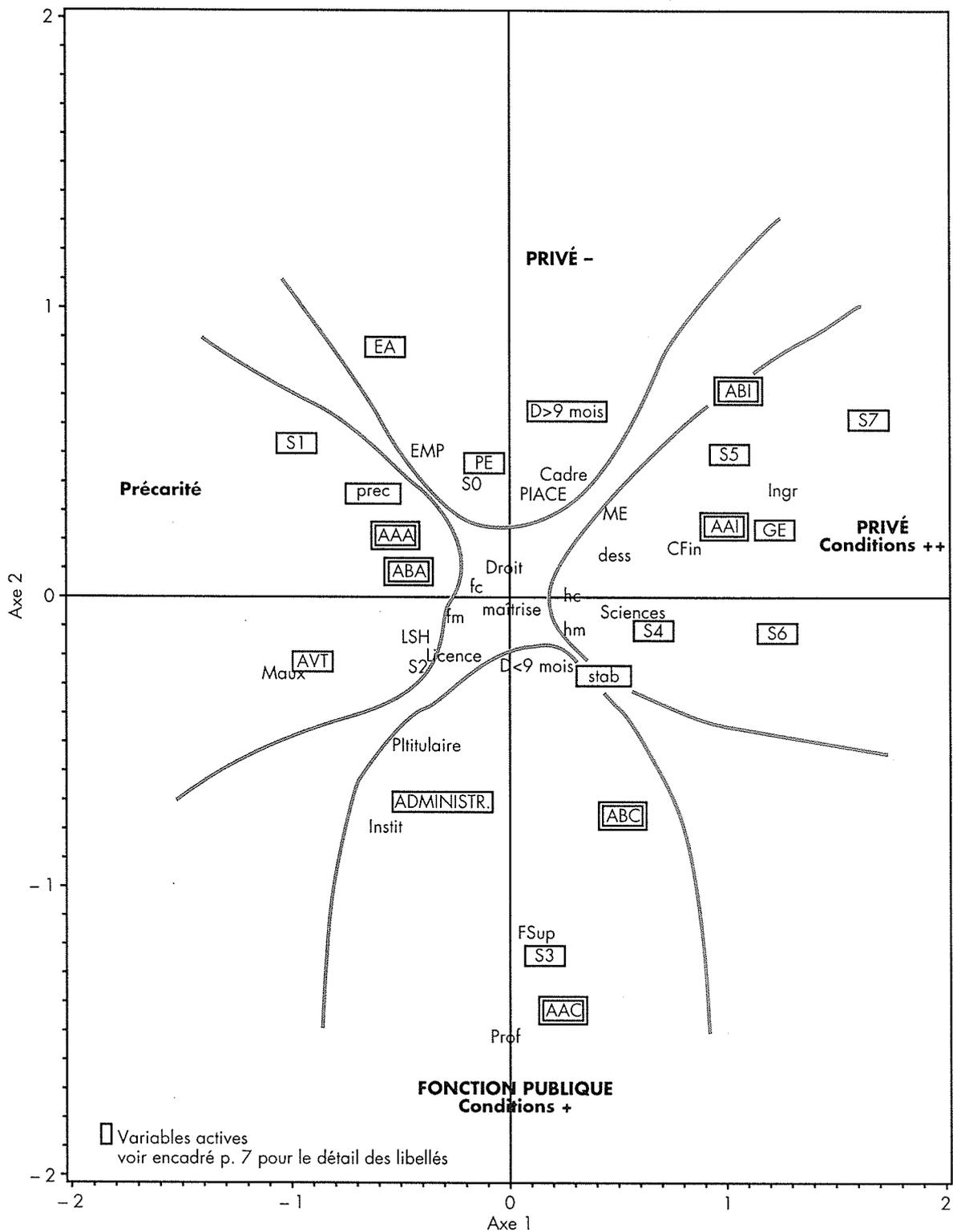
ANALYSE STRUCTURELLE DES TRAJECTOIRES

L'analyse factorielle des sept trajectoires (secteurs public et privé) croisées avec les caractéristiques de l'emploi auquel elles conduisent met en évidence l'importance déterminante de la phase d'insertion par rapport à la phase de formation (graphique 4). Les variables économiques actives dans l'analyse n'ont d'impact que sur la mobilité géographique liée à la prise d'emploi. La première partie de leur parcours géographique, résultant du choix des études, vient simplement se superposer à la seconde. Le fait de l'introduire dans l'analyse ne change pas la structure du nuage.

On retrouve ainsi une figure (graphique 4) très proche de celle ne contenant que les trajectoires d'insertion (graphique 1). Deux pôles se dégagent : le premier concerne la mobilité vers l'Ile-de-France (ABI et AAI) associée aux meilleures conditions d'insertion, le second la mobilité vers la province (ABC et AAC) qui correspond souvent à l'entrée dans le secteur public dans de bonnes conditions. Ces deux pôles regroupent les quatre trajectoires contenant (au moins) une mobilité d'insertion. Les très stables (AAA) se trouvent de l'autre côté de la bissectrice avec les mobilités de retour (ABA). Les insertions locales (ABB) ne sont pas prises en compte par le plan factoriel.

C'est la mobilité géographique liée à l'insertion professionnelle qui structure la population des débutants, repérés par leurs caractéristiques sociales, leur passé universitaire et les conditions d'accès à leur premier emploi. Une éventuelle mobilité lors de leur formation ne les départage pas plus. La mobilité de formation des débutants ne s'explique pas directement par une anticipation économique de leur future insertion professionnelle.

Graphique 4
Mobilités de formation et d'insertion
Facteurs influençant les trajectoires des jeunes diplômés



VARIABLES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DÉTERMINENT ENSEMBLE LES DOUBLES MOBILITÉS

On a ensuite estimé un modèle Logit multinomial à sept modalités, correspondant aux différentes trajectoires possibles. Les probabilités sont estimées en référence à la trajectoire de stabilité totale et par rapport à l'ensemble des variables sociales et économiques dont on dispose. On estime donc des fonctions de la forme :

$$\log (P_i/P_{aaa}) = a_{1i} + a_{2i} \text{ Sexe} * \text{situation familiale} + a_{3i} \text{ Diplôme} + a_{4i} \text{ Spécialité} + \dots + a_{6i} \text{ Durée d'accès à l'emploi} + a_{7i} \text{ Salaire du 1er emploi} + \dots + a_{10i} \text{ Catégorie de l'emploi}$$

où i = trajectoire = $abi, abc, aba, abb, aai, aac$
ainsi P_{aaa} = Probabilité de suivre la trajectoire AAA,
et P_{abi} = Proba de suivre la trajectoire ABI, etc.

Les résultats significatifs du modèle sont donnés dans le tableau 8 p. 19, pour chacune des six trajectoires. Toutes les variables explicatives mises dans le modèle sont globalement significatives.

Cas particulier : les trajectoires de retour sur le lieu du Bac.

La probabilité de suivre telle ou telle trajectoire de mobilité plutôt que de rester stable, c'est à dire de ne bouger ni pour se former ni pour travailler, dépend fortement de la combinaison des variables sociales et économiques. A conditions économiques égales, la probabilité de suivre telle trajectoire dépend de la formation et des données sociales de l'individu et, inversement, la probabilité de suivre une trajectoire, à formation et données sociales égales, dépend des caractéristiques économiques de l'emploi. La trajectoire de contre-mobilité, ou mobilité de retour (ABA) est la seule qui échappe à ce modèle général. Les variables économiques n'ont aucune influence dans ce cas-là. Par rapport à ceux qui ne bougent pas, le fait de rentrer chez soi n'est pas expliqué par des conditions d'emploi plus avantageuses. On ne gagne rien, en matière d'insertion professionnelle, à rentrer chez soi, contrairement à toutes les autres trajectoires de mobilité. On rentre c'est tout.

Cas général : régularité et confirmation des résultats précédents.

Quel que soit le type de trajectoire, les variables explicatives, lorsqu'elles interviennent, le font toujours dans le même sens. Le sens général étant que **la mobilité devient plus fréquente**, toutes choses égales par ailleurs **en l'absence de contraintes familiales et avec la possibilité d'aides financières des parents**.

Ainsi, quand la situation familiale influe sur une trajectoire, les hommes et femmes célibataires bougeront toujours plus que les hommes mariés. Les femmes mariées, elles, au contraire, seront moins mobiles. Les étudiants d'origine sociale plus favorisée (Père cadre ou Indépendant) vont plus bouger, alors que ceux, beaucoup plus rares, d'origine ouvrière ou employée seront au contraire moins mobiles (toujours en probabilité). De même avoir un DESS ou une MST augmentera toujours, le cas échéant, la probabilité de bouger alors qu'une licence la diminue. Le droit et l'économie freinent la mobilité par rapport aux disciplines scientifiques tandis que les spécialités Lettres et Sciences Humaines l'augmentent. Être originaire de certaines régions augmente les chances de mobilité (par rapport au Sud-Ouest), quelle que soit la trajectoire choisie et toutes choses égales par ailleurs : Bassins parisien et Ouest de la France. Faire ses études dans le Nord, c'est au contraire diminuer sensiblement (c'est un des coefficients les plus forts du modèle) ses chances, ou ses contraintes, de mobilité géographique.

A partir de ces généralités on peut détailler les facteurs influant sur les trajectoires. L'interprétation à la lettre des coefficients doit rester cependant prudente étant donnée la complexité du modèle : il s'agit toujours d'une probabilité relative (par rapport à ceux qui n'ont connu aucune mobilité, i.e. $\log (P_i/P_{aaa})$ avec $i=abi, aba, abc\dots$) et chaque coefficient s'interprète par rapport à une situation de référence.

D'une manière générale, les variables de formation interviennent peu sur les deux dernières trajectoires de mobilité d'insertion pure (AAI et AAC). Ces résultats sont conformes au modèle précédent qui utilisait la mobilité de formation comme variable explicative. Quand il n'y a pas eu de mobilité de formation, le diplôme n'est pas un facteur explicatif de la mobilité d'insertion qui ne dépend que des conditions économiques. Avoir un DESS n'incite pas à plus de mobilité qu'une maîtrise lorsque l'on s'est formé sur place.

Par contre, le diplôme, niveau et spécialité, influe sur les trajectoires dès qu'il y a eu mobilité de formation. La probabilité de suivre une trajectoire de double mobilité (mobilité de formation suivie d'une mobilité d'emploi) augmente dès que l'on choisit de poursuivre des études de type MST ou d'aller jusqu'au DESS et diminue si l'on s'arrête à la licence. **La formation intervient donc sur la combinaison des mobilités, et non pas sur la seule mobilité d'insertion.** Un titulaire de DESS n'a pas de raison, toutes choses égales par ailleurs, de devoir plus changer de région pour trouver du travail qu'un diplômé de maîtrise s'ils ont fait leurs études sur place. Par contre, le premier a une probabilité de

bouger plus importante s'ils ont dû l'un et l'autre bouger pour suivre leur formation. Choisir de faire un DESS que l'on n'a pas sur place, c'est augmenter sérieusement sa probabilité de mobilité géographique future.

Les variables économiques qui caractérisent la qualité de l'insertion professionnelle (salaire, stabilité du contrat, taille de l'entreprise, qualification de l'emploi) ne sont jamais aussi actives que lorsqu'il s'agit de rejoindre la région parisienne. Avec ou sans mobilité

Tableau 8
Facteurs influençant les différents parcours de mobilité possibles entre le lieu du Bac et celui du premier emploi occupé

	Double mobilité			Mobilité de formation	Mobilité d'insertion	
	ABI	ABC	ABA	ABB	AAI	AAC
Sexe et situation familiale						
Femme célibataire	+ 0,34	/	/	+ 0,24	+ 0,15 *	/
Femme mariée	/	/	- 0,20 *	/	/	- 0,22
Homme célibataire	/	/	+ 0,18	/	+ 0,15	+ 0,16
Homme marié	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Plus haut diplôme obtenu						
DEA	/	/	/	+ 0,61	/	/
DESS	+ 0,43	+ 0,42	+ 0,30	/	/	/
Maîtrise	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
MST, IEP, ...	+ 0,37	+ 0,28 *	+ 0,55	/	/	/
Licence	- 0,44	- 0,37	- 0,24 *	- 0,45	/	/
Discipline du diplôme obtenu						
Droit	- 0,34	- 0,70	/	/	- 0,20	/
Économie	- 0,28	/	- 0,25	- 0,29	- 0,15 *	/
Lettres et Sciences Humaines	+ 0,49	+ 0,46	/	+ 0,60	+ 0,60	/
Sciences	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Catégorie socio-profession. du père						
Cadre	+ 0,28	/	/	+ 0,32	/	/
Indépendant	/	+ 0,23 *	+ 0,21	/	/	/
Profession intermédiaire	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Employé, ouvrier	- 0,34	/	/	- 0,31	/	/
Région de formation						
Nord	- 1,72	- 1,41	- 1,26	- 0,95	- 0,73	- 0,54
Bassin parisien	+ 1,23	+ 0,91	+ 0,73	+ 1,11	+ 0,37	+ 0,21 *
Centre-Est	/	/	/	- 0,28	/	/
Est	/	/	/	/	/	/
Ouest	+ 0,87	+ 0,71	+ 0,71	+ 0,34	+ 0,36	+ 0,38
Méditerranée	+ 0,31 *	/	/	/	/	/
Sud-Ouest	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Durée d'accès à l'emploi	+ 0,08	+ 0,09	/	/	+ 0,07	+ 0,08
Salaire du 1er emploi	+ 0,23	+ 0,10	/	+ 0,16	+ 0,17	+ 0,11
Premier contrat stable	+ 0,22	/	/	+ 0,12	+ 0,26	+ 0,15
Taille de l'entreprise	+ 0,15	+ 0,11	/	/	+ 0,25	+ 0,08
Catégorie d'emploi occupé						
Cadre financier	/	+ 0,67	/	+ 0,36	+ 0,49	/
Ingénieur ou cadre technique	/	/	/	+ 0,51	+ 0,50	/
Autre cadre	/	/	/	/	/	/
PIACE	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Technicien	/	+ 0,33	/	/	/	+ 0,28 *
Autre emploi (employé, ouvrier, ...)	/	- 0,79	/	- 0,51	- 0,30	/

* Résultats significatifs entre 5 % et 10 %.

de formation préalable. Il existe donc bien toujours des raisons de se diriger vers les pôles économiques dynamiques qui viennent en plus des choix de formation.

* *
*

Les enquêtes auprès des sortants de formation supérieure menées par le Céreq permettent d'observer le cheminement professionnel, dans l'espace et dans le temps, de promotions de jeunes diplômés. Quelques repères géographiques jalonnent leurs trajectoires : domicile des parents à l'époque de leur sortie d'université, lieux d'études (Bac, université), lieux de travail successifs et enfin domicile au moment de l'enquête. Il est donc possible d'observer la mobilité géographique des diplômés de l'enseignement supérieur à plusieurs étapes de leur parcours tant professionnel que lors de leur formation. La majorité des débutants s'insère sur le lieu même de leurs études supérieures mais un tiers d'entre eux environ connaît une mobilité géographique à ce moment là.

La connaissance des lieux ne suffit pas à fournir les raisons, professionnelles ou personnelles, qui ont amené certains d'entre eux à changer ainsi une ou plusieurs fois de domicile. La question ne leur étant pas directement posée, il faut, à l'aide de ce que l'on connaît d'eux et de leur parcours professionnel au travers de ces enquêtes longitudinales, trouver les raisons qui ont pu ainsi les inciter à changer de région. On sait que les flux de mobilité géographique sont inscrits dans des mouvements macro-économiques d'échanges de main-d'œuvre entre régions productrices de qualification et régions demandeuses. L'étude montre à quels déterminants individuels correspondent ces échanges.

La probabilité de connaître une mobilité géographique pour prendre un premier emploi augmente dès lors que l'on recherche de très bonnes conditions de travail, salaire élevé, qualification, entreprise de grande taille, stabilité du contrat. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, le diplôme obtenu ne modifie que faiblement ces probabilités, beaucoup plus sensibles aux conditions économiques de l'insertion professionnelle, sauf par le double jeu du choix de formation à l'entrée dans l'enseignement supérieur et de la mobilité géographique qui peut lui être associée. Au delà de ces grandes lignes, on note l'influence des caractéristiques sociales de l'étudiant qui montrent que l'individu, au travers de son histoire, de ses réseaux, de son comportement même vis-à-vis du fonctionnement sélectif du marché du travail introduit une variabilité certaine dans l'analyse des flux de migration. C'est l'intérêt du modèle probabiliste présenté ici que de faire ressortir cette variabilité individuelle au delà des grands effets structurants mieux connus et qui résultent du nécessaire équilibre entre offre de diplômés et demande des entreprises.

Alors finalement, bouge-t-on parce qu'on gagne à bouger (la situation sur place est moins favorable) ou parce qu'il n'y a pas d'autre solution (on ne trouve rien sur place) ? Migre-t-on faute de mieux ou reste-t-on faute de mieux ? Rien ne permet d'inscrire les résultats tirés de modèles statistiques tentant de formaliser le comportement, qui plus est observé a posteriori de la mobilité, dans une relation de causalité. On constate que certains facteurs rendent la mobilité plus probable, qu'ils correspondent à des situations globalement plus favorables mais on ne sait s'ils sont à l'origine de la mobilité ou consécutifs à celle-ci. La mobilité géographique observée au travers des enquêtes du Céreq auprès des diplômés est le résultat final d'un choix personnel dont on ne connaît pas les alternatives : l'étudiant avait-il une autre possibilité locale ? Quelles en étaient les conditions ? Il est dès lors difficile sans connaissance du contexte économique, social, relationnel dans lequel l'individu opère son choix, d'évaluer le gain réel et donc les déterminants de cette mobilité. Par contre on met bien en évidence les facteurs influant sur la mobilité et, surtout, leurs interdépendances. On s'approche ainsi d'une analyse des comportements qui vient compléter celle plus habituelle des flux d'attraction / répulsion et analysés par ailleurs (Charlot, 1991 et Espinasse et alii, 1993).

Catherine Beduwé
*Laboratoire interdisciplinaire de recherche
en ressources humaines et emploi
Toulouse*

Bibliographie

- Béduwé C., Boumahdi R. (1993), « Mobilité géographique à l'issue de l'université ». *Note CEJEE* n° 150, mai.
- Charlot A. (1991), « La mobilité géographique à l'issue de l'enseignement supérieur ». *Formation Emploi* n° 33, janvier-mars.
- Espinasse J. M (1993), « Les déterminants de la mobilité géographique des étudiants ». Rapport CEJEE, juillet.
- Kriaa M. (1993), « La mobilité interrégionale d'insertion : l'exemple des diplômés des universités françaises. » *Note CEJEE* n° 156, mai.
- Pottier F. (1992), « L'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur » *Bref, Céreq*, n° 82, décembre.
- Schmidt P. et Strauss R. (1975), « The prediction of occupation using multiple logit models » *International Economic Review*, Vol. 16, N° 2, June.